

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Depuis l'ONU, la vice-bâtonnière de Paris lance un institut pour porter les droits des femmes

New York / Paris – 11 mars 2026 - **La vice-bâtonnière du barreau de Paris, Carine Denoît-Benteux**, participe cette semaine à New York à la 70^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW), au sein de la délégation française conduite par **Aurore Bergé**, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Organisée chaque année **au siège des Nations Unies, la Commission de la condition de la femme** constitue la principale instance internationale consacrée à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'autonomisation des femmes. Cette 70^e session est notamment consacrée aux enjeux d'accès à la justice et d'égalité économique, des sujets au cœur de l'engagement des avocats.

La présence de la vice-bâtonnière de Paris au sein de la délégation ministérielle témoigne de l'engagement du barreau de Paris pour la défense des droits fondamentaux et pour l'effectivité des droits des femmes.

À l'occasion de cette session internationale, Carine Denoît-Benteux a lancé au Consulat général de France à New York l'Institut du leadership au féminin du barreau de Paris. Cet institut a vocation à rassembler des femmes issues du droit, du monde économique, politique, académique, culturel et associatif afin d'identifier les freins persistants à l'accès des femmes aux responsabilités et de formuler des propositions juridiques et institutionnelles concrètes pour renforcer leurs droits.

À un an de l'élection présidentielle française, les travaux de l'Institut donneront lieu à un livre blanc remis le 8 mars 2027 aux candidats, avec l'ambition de faire des droits des femmes une priorité durable du débat public.

Pour le barreau de Paris, la progression des droits des femmes est indissociable de la vitalité démocratique : partout dans le monde, lorsque l'État de droit s'affaiblit, les femmes sont souvent les premières touchées par les reculs en matière d'accès au droit et d'accès aux responsabilités.

Carine Denoît-Benteux, vice-bâtonnière de Paris : « *Nous devons cesser d'être patients : l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas négociable. À un an de la présidentielle, nous voulons que les droits des femmes soient une priorité du débat public.* »

Contacts presse :

Barreau de Paris
Louison Bles - 06 60 09 54 60
presse@avocatparis.org

Agence Bazaille Consulting
Marie-Danièle Matondo - 06 80 60 18 13
Guillaume Bazaille - 06 77 98 22 94